



COMITE DIRECTEUR n°17 (2020 – 2024)

Procès-verbal du lundi 22 juillet 2024

Réunion plénière du 07 Juin 2024

Présidence de séance : Guy ANDRE

Présents : Christian BAUDIER, Sébastien BOIE, Karine COLLIGNON, Hubert DESTENAY, Dimitri FUMEL, Jacky GHEZA, Christian GILLES et Gilles RAVIGNEAUX

Excusés : Younès ACHOURI, Philippe BELLINET, Darkaoui DARKAOUI ALLAOUI, Brahim FOUZARI (suspension en cours), David GROUD, Olivier LHERMITE, Stéphanie MATHEY, Didier SENECHAL.

Absent : Willy WATRIN.

Assistent : Jean-Claude ROYER (Président CDA) et Benoît CHAPPE (Responsable compétitions)

1. – Accueil du Président

Le Président Guy ANDRE accueille les membres du Comité Directeur pour cette réunion et présente l'ordre du jour.

Carnet Noir :

Une pensée pour le décès de :

- Monsieur Bernard GILLIER, Président d'honneur de NORD ARDENNES

2. – Approbation PV Comité Directeur n°16 du 07/06/2024 ainsi que les PV des commissions

Le Procès-Verbal du Comité Directeur n°16 du 07/06/2024 est validé à l'unanimité des membres présents, au même titre que les procès-verbaux des Commissions 08.

3. – Point Finances

Sébastien BOIE, trésorier, fait un état sur les finances du District au 21/07/2024.

Suivi des comptes au 21/07/2024 :

Compte Courant :	30 437,60 €
Compte Livret :	12 015,81 €
Livret A association :	47 736,70 €
Bon de caisse :	Placement 5 ans
Dépôt à Terme :	Placement 5 ans
Compte Titre :	294 159,31 €

Le Comité Directeur a effectué des modifications sur le statut financier pour la saison 2024-2025. Ces modifications ont été validées à l'unanimité des membres présents et seront applicables dès 2024-2025. (Le statut financier modifié est à retrouver en annexe).

Le Comité Directeur propose le règlement financier qui englobera en annexe 2 le Statuts Financiers du District. A l'image de ce qu'il se fait au niveau de la Ligue Grand Est de Football et afin d'éviter les dettes irrécouvrables par des clubs qui stoppent leurs activités, des retraits de point pourront être effectués (entre 1 à 5 points) suivant une situation arrêtée et relance.

La proposition est validée à l'unanimité des membres présents.

4. – Points sur les compétitions

Affaires en cours

- Appel de BLAGNY – CARIGNAN en 3^{ème} instance = infirmation de la décision de la CD Appel.
- Appel de l'ENTENTE S CHARLEVILLE sur un match Vétérans (1/2 finale HUGELE)
Suspension du Président et du dirigeant inscrit sur la FMI.

Nous validons à l'unanimité des membres présents :

- Les classements de la saison 2023 – 2024
- Le PV de montées et descentes
- Calendrier prévisionnel Seniors H, Vétérans – Jeunes - féminines
- Groupes Seniors H avec possibilité de modification par la Commission des Compétitions en ce qui concerne la Départementale 4 si engagement de nouvelles équipes.
- Groupes Jeunes
- Règlement championnats jeunes U13, U15, U18
- Règlements coupes jeunes U13, U15 et U18

Interdistricts

Il a été acté que compte tenu du nombre important de licenciés U13 / U12 du District Marne (1785 U11 / U12 / U13 contre 1055 dans les Ardennes), il leur est autorisé dans la poule A d'aligner 2 équipes supplémentaires, les Ardennes gardant le nombre minimum prévu, c'est-à-dire 5 équipes.

- U13 ID : Groupe A (5"08" + 7"51") + Groupe B (6"10" + 6"52")
- Groupe A (08 / 51) et groupe B (10 / 52).
- U15ID + U18ID : Groupe Unique (3"08" + 3"10" + 3"51" + 3"52")

Une nouvelle Visio est programmée le 20 ou 21 août avec les 3 autres Districts de l'ex LCA afin d'affiner le Championnat ID saison 2024/2025

Championnat U14 et U16 saison 2024/2025

- Statuer sur le nombre d'équipe : Phase 1 avec 2 poules de 8 (Match ALLER) puis Phase 2 avec 2 poules de 8 (Match ALLER/RETOUR) - poule Haute et Basse
- 1 place dispo en U16ID (sous réserve - à valider au retour de congés = au plus tard 20/08) – voir PJ)
- CDR Responsable des Compétitions = à définir
- Calendrier à valider = voir proposition en PJ
- Horaires des matchs :
 - U14 dimanche à 10h00 ?
 - U16 samedi à 15h30 ?
- Position des équipes réserves en Interdistrict = année de transition... réflexion à avoir ?
- Points règlementaires = nécessite une réflexion et accord pour l'écriture des règlements - Qui gère
- **Le District Marne se propose d'être le Centre de Gestion référent pour les Compétitions U14 D1 Interdistricts et U16 D1 interdistricts Phase 1 ce qui implique le Constitution des Poules, la Mise en place des Calendriers et la répartition des N° de Grilles.
Mise en place d'une Commission Gestion des Compétitions interdistricts
Elaboration des Règlements JEUNES interdistricts
Procédure de gestion des Désignations d'arbitres officiels interdistricts.**

5. – Point sur les jeunes

Christian GILLES, président de la Commission Foot Animation présente le calendrier prévisionnel foot animation 1^{ère} phase 2024 - 2025 :

Dates importantes:

- | | |
|--|-------------------|
| ○ Rentrée du foot U11 | 14 septembre |
| ○ Rentrée du foot U9 | 21 septembre |
| ○ Rentrée du foot U7 | 28 septembre |
| ○ Festival U13 | 05 avril 2025 |
| ○ Coupe BOHANT U11 | 17 & 18 mai 2025 |
| ○ Journées Nationales des Débutants U7 et U9 | 14 & 15 juin 2025 |
| ○ (31 mai = dernière journée Jeunes // 01 juin = J 11 R seniors // | |
| 07 – 08 – 09 juin = Pentecôte) | |

La commission a la charge de définir les lieux pour les différentes manifestations. Les lieux retenus sont sous réserve de validation par les clubs et du Comité Directeur du District :

- Rentrée du foot U7 du samedi 28 septembre- candidatures retenues sites : **LIART/SIGNY FC – AS BOURG ROCROI – OCPAM - FLOING FC.**
- Rentrée du foot U9 du samedi 21 septembre- candidatures retenues sites : **US LES AYVELLES - NORD ARDENNES - FC BOGNY - AS MONTHOIS.**
- Rentrée du foot U11 du samedi 14 septembre- candidatures retenues sites :

CA VILLERS SEMEUSE – AUVILLERS/SIGNY - USA LE CHESNE – AS MOUZON.

La proposition est validée à l'unanimité des membres présents.

6. – Ajustements des commissions

Nous avons reçu la démission de la Commission Départementale d'APPEL, de David GROUD pour convenance personnelle.

Conformément aux dispositions de l'article 2.8 des Règlements Particuliers du District des Ardennes de football, il y a lieu que 2 membres du Comité Directeur siègent dans cette commission.

Il est fait appel à candidature. Christian GILLES propose d'intégrer cette commission jusqu'à la fin du mandat en cours.

La candidature est validée à l'unanimité des membres présents.

7. – Divers

Alternants au District

Suite au dernier CD où des échanges ont eu lieu sur le recrutement d'un apprenti pour la communication, il avait été indiqué qu'un nouveau point sera effectué sur ce sujet.

Après la réception d'une candidature intéressante d'un jeune très motivé avec des expériences intéressantes dans le domaine (Irlande, Espagne, Allemagne), le Directeur du District a soumis cette dernière au Comité Directeur ainsi que le coût que représenterait son recrutement.

Lorik LAURENT a 19 ans, le rythme est de 4 jours en entreprise et 1 à l'école, il entre en 3^{ème} année de communication à l'ECS Reims.

En termes de coût :

Les coûts pour l'entreprise en termes de frais de formation :	8200 €
Salaires versés par l'entreprise :	760 € X 12 = 9120 €
La Suite Adobe financée par l'entreprise :	100 €
TOTAL COÛTS ENTREPRISE :	17420 €

L'aide de l'OPCO de l'entreprise qui finance une partie des frais de formation :	7000 €
L'aide gouvernementale exceptionnelle pour les contrats d'apprentissage :	6000 €
Aide à l'indemnité tutorale de l'AFDAS (OPCO)	1000 €
TOTAL AIDES ENTREPRISE :	14000 €

Soit un total coût contrat : 17420 € - 14000 € = 3420 € pour 12 mois soit 285 € / mois pour avoir un alternant motivé et productif 4j / semaine.

Ses missions seraient les suivantes :

- Gestion de la page Facebook du District des Ardennes sous mon contrôle
- Gestion du site internet du District sous mon contrôle
- Relancer la page Instagram du District des Ardennes
- Création page LinkedIn
- Réaliser les photographies lors des journées sportives : CFI, AF, JND, Festival U13 et U11, Graine de Footballeurs, CPT, sélections, etc
- Mise en page des offres commerciales du District des Ardennes
- Reportages, interviews et vidéos sur les clubs
- Mise en valeur du District et de ses actions

Compte tenu de cette nouvelle candidature et d'un coût raisonnable pour le District des Ardennes, il est validé à l'unanimité des membres présents le recrutement de Lorik LAURENT sous contrat d'apprentissage en tant que chargé de communication. Il débutera le

9 septembre 2024 pour un contrat d'une année au sein du District.

Arbitres

Le Comité Directeur valide à l'unanimité des membres présents, la proposition de la CDA concernant l'affectation des Arbitres de District pour la saison 2024 – 2025 :

- D1
- D2
- D3
- D4
- Assistant D1
- Assistant D2
- District Stagiaire
- Jeune Arbitre de District
- Jeune Arbitre de District Stagiaire à l'exception de Ethan BAUDESSON, Ethan CATALA et Elouan LAPOTRE qui ne sont pas validés

Le Comité Directeur valide à l'unanimité des membres présents, la proposition de la CDA concernant les modifications des articles 12.1 & 12.3 et ses annexes du RI de la CDA.

Juridique

Le service juridique de la FFF nous a transmis un courrier concernant le droit de se taire dont disposent les assujettis lors des procédures disciplinaires puis d'autre part sur l'interdiction de prise de licence puisque des modifications sur FOOT2000 ont été apportées.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h30.

Guy ANDRE, président

Benoit CHAPPE, secrétaire de séance

